

Calcul de rétention

Commune :

Le Mouret

Projet :

Construction de 5 villas individuelles

CR autorisé selon PGEE :

0.05

Surface de la parcelle :

5 150.00 m²

Intensité de la pluie

zone préalpes	315 l/s/ha
zone plateau	264 l/s/ha
zone de transition	290 l/s/ha

	CR	Surface	Surface réduite
Toit plat avec rétention intégrée	1.00		0.0
Surfaces collectées			
Toits plats et inclinés (indépendamment du matériel et de la couverture)	1.00	1480.0	1480.0
Toits plats recouverts de gravier (indépendamment de l'épaisseur de la couche)	0.80		0.0
Toiture plat végétalisée, selon l'épaisseur de la couche végétale	0.40		0.0
Place et chemins			
avec revêtement en dur	1.00	976.0	976.0
avec gravillons	0.60		0.0
avec copeaux	0.60		0.0
avec revêtement filtrant	0.60		0.0
avec pavés filtrants	0.20		0.0
avec pavés gazon	0.20	259.0	51.8
Total surfaces collectées		2715.0	2507.8
Surfaces non collectées			
Toits plats et inclinés (indépendamment du matériel et de la couverture)	1.00		0.0
Toits plats recouverts de gravier (indépendamment de l'épaisseur de la couche)	0.80		0.0
Toiture plat végétalisée, selon l'épaisseur de la couche végétale	0.10		0.0
Place et chemins			
avec revêtement en dur	1.00		0.0
avec gravillons	0.20		0.0
avec copeaux	0.60		0.0
Pavés	0.60		0.0
avec pavés filtrants	0.20		0.0
avec pavés gazon	0.20		0.0
Total surfaces non collectées		0.0	0.0
Surfaces non aménagées (en fonction de la pente)	0.05	2435.0	121.8
Total surfaces		5150.0	2629.6

CR de l'ensemble de la parcelle

0.51

CR (sans toiture avec rétention)

0.51